

ACTIVITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

TARIFS — SESSION HIVER

Du 3 janvier au 3 mai 2015



COMPLEXE SPORTIF
CLAUDE-ROBILLARD

ACTIVITÉ ET HORAIRE		GROUPES D'ÂGE	COÛT (par personne – taxes incluses)	
			RESIDENT DE MONTREAL 2014	EXTERIEUR DE MONTREAL 2014
BADMINTON <i>Pratique libre</i> Durée minimale de 12 semaines Horaire Mardi et jeudi (10 à 17 ans) 17 h à 19 h Mardi et jeudi (18 ans et plus) 17 h à 22 h		10 à 17 ans	Gratuit	60 \$
		18 à 59 ans	60 \$	120 \$
		60 ans et plus	44 \$	120 \$
		Prestataire de la sécurité du revenu	44 \$	120 \$
		Pour une séance	9 \$	18 \$
JOGGING <i>Pratique libre</i> Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi et mercredi 7 h à 16 h — 20 h à 22 h Mardi et jeudi 7 h à 19 h — 21 h à 22 h Vendredi 7 h à 22 h		16 et 17 ans	Gratuit	60 \$
		18 à 59 ans	60 \$	120 \$
		60 ans et plus	44 \$	120 \$
		Prestataire de la sécurité du revenu	44 \$	120 \$
		Pour une séance	9 \$	18 \$
RACQUETBALL <i>Pratique libre</i> Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi au vendredi 7 h à 22 h Samedi et dimanche 7 h à 20 h 60 minutes de jeu par jour – Réservation obligatoire		10 à 17 ans	Gratuit	125 \$
		18 à 59 ans	125 \$	250 \$
		60 ans et plus	85 \$	250 \$
		Prestataire de la sécurité du revenu	85 \$	250 \$
		Location à l'heure (par terrain)	15 \$	30 \$
SQUASH <i>Pratique libre</i> Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi au vendredi 7 h à 22 h Samedi et dimanche 7 h à 20 h 60 minutes de jeu par jour – Réservation obligatoire		10 à 17 ans	Gratuit	125 \$
		18 à 59 ans	125 \$	250 \$
		60 ans et plus	85 \$	250 \$
		Prestataire de la sécurité du revenu	85 \$	250 \$
		Location à l'heure (par terrain)	15 \$	30 \$
TENNIS INTÉRIEUR <i>Pratique libre</i> Durée minimale de 12 semaines Horaire Lundi, mercredi et vendredi 7 h à 13 h Mardi et jeudi 7 h à 14 h 60 minutes de jeu par jour – Réservation obligatoire		18 à 59 ans	125 \$	250 \$
		60 ans et plus	85 \$	250 \$
		Prestataire de la sécurité du revenu	85 \$	250 \$
		Location à l'heure (par terrain) Lun au Ven – 8 h à 13 h Lun et Mer – 20 h 45 à 21 h 45	17,50 \$	35 \$

COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

PÉRIODES D'INSCRIPTION

Pour les résidants de la Ville de Montréal	dès le lundi 1^{er} décembre 2014
Pour tous	dès le samedi 3 janvier 2015 pour les places encore disponibles
Horaire en personne	du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h, 13 h à 18 h 15 et de 18 h 45 à 21 h 30 Samedi et dimanche de 9 h à 12 h, 13 h à 18 h 15 et de 18 h 45 à 19 h 30
En ligne	ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne

Au moment de l'inscription en personne, assurez-vous d'avoir en votre possession :

1. Une **preuve de résidence** parmi les suivantes : la carte Accès Montréal, un compte de taxes municipales ou un permis de conduire. Nous acceptons également une facture d'un service public datée d'au plus 4 mois et sur laquelle apparaissent vos nom et prénom ainsi que votre adresse actuelle (exemple : Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, etc.).

Un bail n'est pas considéré comme une preuve de résidence.

2. Une **carte d'identité** avec photo

Vous recevrez une carte d'activité personnalisée au moment de l'inscription. Vous devrez l'avoir en tout temps sur vous lorsque vous participerez à une activité.

Note : l'émission de la première carte d'identité est gratuite. Par contre, en cas de perte, des frais de 6 \$ seront exigés pour son remplacement.

Pour plus de renseignements, composez le **514 872-6900**.